

Bachelier en enseignement section 3 langues germaniques

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE		
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT		
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL		
Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loerval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

RG3102 AFP et stage 3.2 : concevoir et mettre en oeuvre des			
Ancien Code	PERG3B12AFPS2	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	B/C/Z/B/Z/C/B/C/Z/B/Z/C/B/C /Z/B/Z/C/ EGB3120		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	7 C	Volume horaire	210 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Maryline FAYT (faytm@helha.be) Kévin PIERARD (pierardk@helha.be) Caroline MALENGREAU (malengreauc@helha.be) Giovannina ROSA (rosag@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Sigouleine LEMBOURG (lembourgs@helha.be) Laurent DHONT (dhontl@helha.be) Anne HANSSENS (hanssensa@helha.be) Florine MATHY (mathyf@helha.be) HELHa Loverval Eveline ZUANON (zuanone@helha.be) Nathalie DEGOSSERIE (degosserien@helha.be)		
Coefficient de pondération	70		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Néant

Acquis d'apprentissage visés

Néant

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PERG3B12AFPS2A AFP 3.2 : concevoir et mettre en oeuvre des situations d'app
PERG3B12AFPS2B Stage 3.2 : concevoir et mettre en oeuvre des situations d'a

120 h / 4 C
90 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 70 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PERG3B12AFPS2A AFP 3.2 : concevoir et mettre en oeuvre des situations d'app	40
PERG3B12AFPS2B Stage 3.2 : concevoir et mettre en oeuvre des situations d'a	30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

5. Cohérence pédagogique

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 3 langues germaniques

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT

Tél : +32 (0) 69 67 21 00

Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

AFP 3.2 : concevoir et mettre en oeuvre des situations d'app			
Ancien Code	22_PERG3B12AFPS2A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	ZEGB3121		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	120 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Sigouleine LEMBOURG (lembourgs@helha.be) Laurent DHONT (dhontl@helha.be) Anne HANSENS (hanssensa@helha.be) Florine MATHY (mathyf@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement (UE) permet aux étudiants de concevoir, mettre en oeuvre et réguler des dispositifs pédagogiques incluant des évaluations conçus sous la supervision des formateurs, contribuant ainsi à leur développement professionnel.

Cette UE a également pour intention de mobiliser, combiner et d'intégrer différentes ressources disciplinaires et psychopédagogiques en lien avec des situations professionnelles.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Domaine 1 : les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel (AAT1, 2 et 3)

* S'intégrer dans l'établissement scolaire et participer à la vie de l'école

* Respecter le cadre

*Faire preuve d'une attitude professionnelle

Domaine 2 : les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective (AAT4)

- Collaborer activement/co-construire avec ses pairs, maitres de stage, professeurs/formateurs d'enseignants...
- Créer un cadre relationnel qui facilite les pratiques collaboratives et la communication
- Identifier ses besoins de formation personnelle liés à l'exercice du métier

Domaine 3 : les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive (AAT 5, 6, 8 et 10)

- Maitriser la matière, en faisant preuve de rigueur et de précision dans les savoirs abordés
- Adapter le contenu au niveau des élèves en tenant compte d'éventuels prérequis
- Pouvoir réagir à certaines questions annexes à la matière enseignée
- Déterminer les objectifs et compétences à atteindre en adéquation avec le programme
- Solliciter les compétences transversales et les savoir-faire propres à chaque discipline
- Organiser un planning des leçons, structurer et articuler les différentes étapes de la leçon
- Prévoir des documents élèves et autres médias fonctionnels
- Donner du sens aux apprentissages (situation de départ motivante, contextualisation)
- Intégrer et transférer les acquis disciplinaires, didactiques et psychopédagogiques

- Varier les approches méthodologiques et les adapter au niveau des apprenants
- Favoriser le développement des visées transversales (motivation, confiance en soi, créativité, esprit d'initiative, coopération...) issues des référentiels
- Anticiper des difficultés pédagogiques et didactiques et y remédier à bon escient
- Porter un regard critique sur les ressources
- Communiquer des consignes claires et précises
- Adopter un registre de langue approprié à l'interlocuteur et à la situation
- Veiller à l'articulation, au débit, à la fluidité, à la hauteur, à l'intonation et au rythme de la voix
- Maitriser l'orthographe et les règles d'expression écrite et orale dans toutes les productions professionnelles (préparation – évaluation – tableau)
- Utiliser un vocabulaire précis et accessible au public
- Mobiliser le langage non verbal au niveau de l'expression corporelle (regard, confiance en soi, posture...)
- Faire appliquer des règles de classe explicites et propices à un climat d'apprentissage
- Anticiper et prévenir les risques pour assurer la sécurité physique et affective des élèves (sécurité dans les labos, prévention harcèlement...)
- Utiliser le renforcement positif, souligner la progression des élèves, souligner les bonnes attitudes et les bons comportements
- Utiliser des méthodes pour encourager la participation et gérer les interactions de manière constructive
- Gérer la prise de notes des élèves (y compris le journal de classe)
- Gérer adéquatement l'espace (déplacement dans la classe, respect de la bulle des élèves...)
- Assurer un rythme de travail adéquat
- Organiser, stocker et protéger des données numériques dans le respect des règlementations (copies d'élèves, résultats, extraits vidéos...)
- Utiliser de façon pertinente des supports numériques/didactiques (tableau, TBI, tablettes, PPT, Canva, Wooclap, Kahoot, OpenBoard, ActivInspire, Geogebra, Plickers ou tout autre matériel didactique...)
- Comprendre et sensibiliser aux inégalités sociales et identifier les freins et obstacles culturels, promouvoir le vivre-ensemble
- Concevoir ou sélectionner/adapter du matériel pédagogique et des ressources en évitant les stéréotypes, les discriminations et les préjugés (EVRAIS et genre)

Domaine 4 : les compétences du praticien réflexif (AAT 11)

- Créer ou choisir de manière critique et utiliser, seul ou en équipe, des outils d'observation : pour évaluer ses propres pratiques
- Accepter de remettre en question sa pratique : adopter une attitude d'ouverture et tenir compte des remarques et conseils
- Ajuster la leçon en fonction de l'analyse et en vue d'une action future
- Effectuer des recherches, actualiser ses connaissances et modifier ses pratiques en fonction de l'autoévaluation et des conseils donnés
- Développer des pratiques innovantes et créatives

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Préparations de leçons et d'évaluations (expertise de la matière, planification, structuration, articulation des étapes d'une leçon, choix et utilisation de supports adaptés, anticipation des difficultés et leur remédiation) en lien avec les compétences transversales et disciplinaires des référentiels et programmes;
- Gestion des processus d'apprentissage et méthodologies adéquates (sens, contextualisation, démarches pédagogiques variées et adaptées, étayage, renforcement positif, motivation, équité, langage non verbal,...);
- Création d'outils didactiques pour la pratique de classe.

Démarches d'apprentissage

- Construction de dispositifs d'enseignement/apprentissage
- Vidéoformation
- Mise en pratique de gestes professionnels sélectionnés au service de l'activité des élèves
- Productions d'outils pour la classe (enseignement, supports et contenus numériques, ...)
- Développement de la réflexivité à travers l'analyse de pratiques (par exemple : micro-enseignement, vidéoformation, entretien d'auto-confrontation, ...).

- Enrichissement de sa boîte à outils par les activités vécues en AFP, mais aussi grâce à la pratique de terrain
- Accompagnement des stages

Dispositifs d'aide à la réussite

Evaluation formative en cours de séances + feed-back personnalisés

Sources et références

Socles de compétences, programmes d'enseignement et toute ressource présentée en classe.
Plaquette de présentation des modalités de stage.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports de cours (slides, documents et ressources en ligne) seront déposés ou en lien sur ConnectEd.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation consiste en une évaluation intégrée.

L'évaluation se fera sur base d'une évaluation par un jury de formateurs, ainsi que d'un travail journalier permettant d'évaluer les compétences acquises et la capacité de réflexion des étudiants. Une présence réelle en classe d'au moins 90% avant le stage est obligatoire pour que l'étudiant puisse partir en stage.

Une présence réelle en classe d'au moins 90% sur l'ensemble des séances de cours est obligatoire pour que l'UE soit validée.

Une évaluation positive de l'ensemble des travaux est nécessaire sans quoi la note maximale de l'UE sera de 8/20

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Stg + Trv	100	Stg + Trv	100

Stg = Stages, Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

La présence effective en classe étant réclamée (min 90%), toute absence peut entraîner un échec à l'UE. Toutefois, le responsable de l'UE se réserve le droit d'accepter (ou non) un justificatif d'absence.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 3 langues germaniques

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT

Tél : +32 (0) 69 67 21 00

Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Stage 3.2 : concevoir et mettre en oeuvre des situations d'a			
Ancien Code	22_PERG3B12AFPS2B	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	ZEGB3122		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	90 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Sigouleine LEMBOURG (lembourgs@helha.be) Laurent DHONT (dhontl@helha.be) Anne HANSENS (hanssensa@helha.be) Florine MATHY (mathyf@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement (UE) permet aux étudiants de concevoir, mettre en oeuvre et réguler des dispositifs pédagogiques incluant des évaluations conçus sous la supervision des formateurs, contribuant ainsi à leur développement professionnel.

Cette UE a également pour intention de mobiliser, combiner et d'intégrer différentes ressources disciplinaires et psychopédagogiques en lien avec des situations professionnelles.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Domaine 1 : les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel (AAT1, 2 et 3)

* S'intégrer dans l'établissement scolaire et participer à la vie de l'école

* Respecter le cadre

*Faire preuve d'une attitude professionnelle

Domaine 2 : les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective (AAT4)

- Collaborer activement/co-construire avec ses pairs, maitres de stage, professeurs/formateurs d'enseignants...
- Créer un cadre relationnel qui facilite les pratiques collaboratives et la communication
- Identifier ses besoins de formation personnelle liés à l'exercice du métier

Domaine 3 : les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive (AAT 5, 6, 8 et 10)

- Maitriser la matière, en faisant preuve de rigueur et de précision dans les savoirs abordés
- Adapter le contenu au niveau des élèves en tenant compte d'éventuels prérequis
- Pouvoir réagir à certaines questions annexes à la matière enseignée
- Déterminer les objectifs et compétences à atteindre en adéquation avec le programme
- Solliciter les compétences transversales et les savoir-faire propres à chaque discipline
- Organiser un planning des leçons, structurer et articuler les différentes étapes de la leçon
- Prévoir des documents élèves et autres médias fonctionnels
- Donner du sens aux apprentissages (situation de départ motivante, contextualisation)
- Intégrer et transférer les acquis disciplinaires, didactiques et psychopédagogiques

- Varier les approches méthodologiques et les adapter au niveau des apprenants
- Favoriser le développement des visées transversales (motivation, confiance en soi, créativité, esprit d'initiative, coopération...) issues des référentiels
- Anticiper des difficultés pédagogiques et didactiques et y remédier à bon escient
- Porter un regard critique sur les ressources
- Communiquer des consignes claires et précises
- Adopter un registre de langue approprié à l'interlocuteur et à la situation
- Veiller à l'articulation, au débit, à la fluidité, à la hauteur, à l'intonation et au rythme de la voix
- Maitriser l'orthographe et les règles d'expression écrite et orale dans toutes les productions professionnelles (préparation – évaluation – tableau)
- Utiliser un vocabulaire précis et accessible au public
- Mobiliser le langage non verbal au niveau de l'expression corporelle (regard, confiance en soi, posture...)
- Faire appliquer des règles de classe explicites et propices à un climat d'apprentissage
- Anticiper et prévenir les risques pour assurer la sécurité physique et affective des élèves (sécurité dans les labos, prévention harcèlement...)
- Utiliser le renforcement positif, souligner la progression des élèves, souligner les bonnes attitudes et les bons comportements
- Utiliser des méthodes pour encourager la participation et gérer les interactions de manière constructive
- Gérer la prise de notes des élèves (y compris le journal de classe)
- Gérer adéquatement l'espace (déplacement dans la classe, respect de la bulle des élèves...)
- Assurer un rythme de travail adéquat
- Organiser, stocker et protéger des données numériques dans le respect des règlementations (copies d'élèves, résultats, extraits vidéos...)
- Utiliser de façon pertinente des supports numériques/didactiques (tableau, TBI, tablettes, PPT, Canva, Wooclap, Kahoot, OpenBoard, ActivInspire, Geogebra, Plickers ou tout autre matériel didactique...)
- Comprendre et sensibiliser aux inégalités sociales et identifier les freins et obstacles culturels, promouvoir le vivre-ensemble
- Concevoir ou sélectionner/adapter du matériel pédagogique et des ressources en évitant les stéréotypes, les discriminations et les préjugés (EVRAIS et genre)

Domaine 4 : les compétences du praticien réflexif (AAT 11)

- Créer ou choisir de manière critique et utiliser, seul ou en équipe, des outils d'observation : pour évaluer ses propres pratiques
- Accepter de remettre en question sa pratique : adopter une attitude d'ouverture et tenir compte des remarques et conseils
- Ajuster la leçon en fonction de l'analyse et en vue d'une action future
- Effectuer des recherches, actualiser ses connaissances et modifier ses pratiques en fonction de l'autoévaluation et des conseils donnés
- Développer des pratiques innovantes et créatives

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Préparations de leçons et d'évaluations (expertise de la matière, planification, structuration, articulation des étapes d'une leçon, choix et utilisation de supports adaptés, anticipation des difficultés et leur remédiation) en lien avec les compétences transversales et disciplinaires des référentiels et programmes;
- Gestion des processus d'apprentissage et méthodologies adéquates (sens, contextualisation, démarches pédagogiques variées et adaptées, étayage, renforcement positif, motivation, équité, langage non verbal,...);
- Création d'outils didactiques pour la pratique de classe.

Démarches d'apprentissage

- Construction de dispositifs d'enseignement/apprentissage
- Vidéoformation
- Mise en pratique de gestes professionnels sélectionnés au service de l'activité des élèves
- Productions d'outils pour la classe (enseignement, supports et contenus numériques, ...)
- Développement de la réflexivité à travers l'analyse de pratiques (par exemple : micro-enseignement, vidéoformation, entretien d'auto-confrontation, ...).

- Enrichissement de sa boîte à outils par les activités vécues en AFP, mais aussi grâce à la pratique de terrain
- Accompagnement des stages

Dispositifs d'aide à la réussite

Evaluation formative en cours de séances + feed-back personnalisés

Sources et références

Socles de compétences, programmes d'enseignement et toute ressource présentée en classe.
Plaquette de présentation des modalités de stage.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports de cours (slides, documents et ressources en ligne) seront déposés ou en lien sur ConnectEd.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation consiste en une évaluation intégrée.

L'évaluation se fera sur base d'une évaluation par un jury de formateurs, ainsi que d'un travail journalier permettant d'évaluer les compétences acquises et la capacité de réflexion des étudiants. Une présence réelle en classe d'au moins 90% avant le stage est obligatoire pour que l'étudiant puisse partir en stage.

Une présence réelle en classe d'au moins 90% sur l'ensemble des séances de cours est obligatoire pour que l'UE soit validée.

Une évaluation positive de l'ensemble des travaux est nécessaire sans quoi la note maximale de l'UE sera de 8/20

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Stg + Trv	100	Stg + Trv	100

Stg = Stages, Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

La présence effective en classe étant réclamée (min 90%), toute absence peut entraîner un échec à l'UE. Toutefois, le responsable de l'UE se réserve le droit d'accepter (ou non) un justificatif d'absence.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).